

Conseil départemental

Séance publique du vendredi 11 avril 2025

Rapport n°25.66 - Budget du Département pour 2025

Introduction par Georges Siffredi, Président du Département

Mes chers collègues,

Jamais notre Département n'a affronté une telle situation financière pour élaborer son budget.

Les soubresauts de la vie politique nationale ont indéniablement eu un fort impact sur le climat économique en France ces derniers mois, et l'état des finances publiques de notre pays reste détérioré. Il l'est d'autant plus en raison du contexte international qui était, il y a quelques semaines encore, incertain, et dont le caractère inquiétant se renforce jour après jour.

Alors oui, bien sûr, pour faire face à cette équation, il était urgent de prendre les mesures nécessaires pour améliorer la situation budgétaire en France.

Mais une nouvelle fois, plutôt que de se réformer, l'Etat a choisi de faire peser sur les autres le poids du redressement des finances publiques, alors même qu'il est établi que leur dégradation ne peut être imputée aux collectivités territoriales. Cela a été dit et répété : nos budgets sont tenus à la règle d'or de l'équilibre, et notre dette, toutes administrations publiques locales confondues, ne représente que 8 % de la dette française, qui ne cesse d'augmenter et s'élève désormais à plus de 3 300 milliards d'euros.

La loi de finances pour 2025 met donc, cette année encore, les départements de France à contribution. Nous sommes en effet appelés à supporter 40 % de l'effort de 2,2 milliards d'euros demandé aux collectivités locales, malgré l'aggravation continue de la précarité qui rend plus impérieuse que jamais notre mission de chef de file en matière de solidarités, et surtout malgré la crise du modèle de financement de l'échelon départemental qui se traduit très concrètement dans les Hauts-de-Seine.

Car l'effet « ciseau » que nous dénonçons régulièrement depuis plus de trois ans, et qui asphyxie notre budget, se poursuit en 2025 avec, au total, un prélèvement de nos ressources évalué à plus de 40 millions d'euros supplémentaires.

Je l'ai répété à maintes reprises : depuis 2022, en trois exercices, nous avons perdu 300 millions d'euros de recettes de DMTO, tandis que nos dépenses en matière de solidarités, elles, bondissaient de plus de 100 millions d'euros. Rien n'est fait pour enrayer cette spirale infernale, en garantissant le financement des solidarités par des recettes adaptées à cette tendance dont nous savons qu'elle est structurellement à la hausse. Au contraire, dès qu'une perspective favorable, même limitée, se dessine, elle est aussitôt neutralisée.

Seul le prononcé fait foi

Ainsi, en 2025, les gains que l'on pouvait attendre du relèvement d'un demi-point du plafond de DMTO, associé à une timide reprise du marché de l'immobilier – fragilisée par les incertitudes qui pèsent sur l'économie mondiale – sont d'ores et déjà ponctionnés par le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales, imposé par la loi de finances.

Symbole d'un génie français qui s'exprime pleinement dans la forteresse de Bercy, ce DILICO traduit l'imagination sans limite de notre technocratie qui, par la même occasion, voudrait nous faire croire que nous aurions encore des recettes fiscales !

Après avoir baissé drastiquement nos dotations sous le mandat Hollande, après avoir contraint nos dépenses avec les contrats de Cahors sous le premier quinquennat Macron, on invente désormais un nouveau mécanisme qui vient directement prélever nos recettes ! Cette ponction représente 33 millions d'euros pour notre Département. Si nous pouvons avoir les plus grands doutes sur les modalités de restitution annoncées, nous avons bien une certitude, c'est que 10% seront intégrés d'office à la péréquation, à laquelle nous contribuerons cette année à hauteur de 352 millions d'euros.

A cela, s'ajoute le gel de la dynamique de TVA, qui représente un manque à gagner évalué à près de 10 millions d'euros. La TVA constitue désormais la principale ressource de notre Département, accordée en compensation de la suppression de la part départementale de la taxe foncière. On nous avait assuré une ressource fiscale dynamique. Mais les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent : force est de constater que l'Etat revient sur les engagements pris, et qu'il attende, une fois de plus, au principe constitutionnel d'autonomie financière, en transformant le produit de TVA en une dotation figée, sur laquelle il peut prendre des décisions unilatérales.

Et nous savons bien le sort que l'Etat réserve aux dotations ! Notre dotation globale de fonctionnement a fondu de 67 % depuis 2013, pour s'établir à 87,4 millions d'euros en 2025, ce qui représente une perte cumulée de plus de 1,8 milliard d'euros depuis 12 ans, soit un manque à gagner équivalent à plus d'une année de nos dépenses réelles de fonctionnement.

Je n'oublie pas, et je pèse mes mots, le scandale des sous-compensations, tant de l'Etat que de la CNSA, sur les dépenses que nous engageons au titre des allocations individuelles de solidarité. Qu'il s'agisse du RSA, de la PCH ou de l'APA, la faiblesse de ces concours, que nous recevons – je le rappelle – en contrepartie de l'exercice de compétences qui nous ont été confiées dans le cadre des lois de décentralisation, entraîne un reste à charge, pour notre collectivité, de l'ordre de 200 millions d'euros sur la seule année 2025, comme nous l'avons rappelé au Préfet lors de son audition devant notre Assemblée en janvier.

A travers ces différentes mesures, contraires à l'esprit de la décentralisation, c'est la libre administration de notre collectivité qui est en cause.

Le budget 2025 contient en effet des mesures d'économies pour 33 millions d'euros par rapport à l'exercice 2024. Comme je m'y étais engagé, je me suis refusé à la politique « du rabot » et aux coupes aveugles, et nous avons engagé un examen méthodique de nos programmes et de nos projets, pour identifier nos marges de manœuvre en gardant à l'esprit l'exigence du maintien de la qualité des services rendus aux habitants. Cela se traduit par exemple par la suspension, en 2025, du festival Chorus, par le recentrage du Pass+ sur les collégiens pour éviter un doublon avec les dispositifs de la Région et de l'Etat, par l'optimisation de nos dispositifs en matière de solidarités pour maximiser notamment l'utilisation des places disponibles chez les assistants familiaux, par la réduction des dépenses d'énergie favorisée par la performance de nos bâtiments, ou encore par la suspension de l'indexation sur l'inflation des subventions que nous versons aux communes dans le cadre des contrats de développement.

Seul le prononcé fait foi

Et pourtant, la réalisation de ces économies ne sera pas suffisante pour compenser la hausse de nos dépenses sociales, comme cela devait être initialement le cas, puisque nous prévoyons une augmentation de 36 millions par rapport au compte administratif 2024, ce qui porte notre budget pour les solidarités à plus d'un milliard d'euros, soit 62% de nos dépenses réelles de fonctionnement.

Vous le voyez, mes chers collègues, nous avons beau activer les leviers qui restent à notre main pour dégager de nouvelles marges de manœuvre, nous sommes comme Sisyphe condamné à pousser éternellement un rocher qui retombe inmanquablement au pied de la montagne : le désengagement de l'Etat face à la dynamique des dépenses sociales, accentué par les ponctions qu'il opère sur nos recettes, grèvent notre capacité à agir.

Soyons lucides ! Tout laisse à penser que les décisions étatiques qui nous touchent de plein fouet cette année ne sont qu'une « mise en bouche », et que cette part toujours plus importante que les collectivités locales doivent supporter dans le redressement des finances publiques va s'accroître encore et encore.

Le gouvernement a ainsi déjà dit combien les choix à opérer dans le prochain projet de loi de finances pour 2026 constitueraient un véritable « cauchemar ». Et il n'y a aucune raison que la tension qui pèse sur des finances publiques déjà exsangues s'allège dans les semaines et les mois à venir, compte-tenu du contexte économique et financier.

Si nous voulons inventer des solutions pertinentes, à la hauteur des défis qui sont devant nous, il est pourtant essentiel de sortir de cette logique court-termiste qui guide les décisions gouvernementales depuis trop longtemps.

C'est ce raisonnement qui nous conduit dans le mur aujourd'hui, alors que près d'un tiers des départements étaient déjà en difficulté l'an dernier et que plusieurs d'entre eux seront bel et bien dans l'incapacité de boucler leur budget cette année.

Aujourd'hui, il faut donc réaffirmer haut et fort que nos départements sont des acteurs essentiels de la cohésion et du dynamisme de notre pays, et que nous devons impérativement retrouver notre capacité à agir.

Nous sommes des acteurs essentiels par les investissements que nous menons. Ils atteindront près de 550 millions d'euros cette année dans les Hauts-de-Seine pour poursuivre la construction de collèges, d'équipements sportifs et culturels, pour améliorer nos voiries et nos infrastructures de transport, pour renforcer notre maillage de pôles sociaux et, plus largement, pour poursuivre résolument la transition écologique que nous avons initiée, conformément aux engagements que nous avons pris devant nos concitoyens.

Nous sommes des acteurs essentiels par les dispositifs de solidarités que nous sommes la seule collectivité à mettre en œuvre, mais aussi par le soutien que nous apportons à nos communes, à nos associations, à nos clubs sportifs, à nos théâtres et à nos acteurs culturels.

Oui, nous sommes des acteurs essentiels car, à travers les politiques publiques que nous menons, nous sommes un véritable amortisseur des chocs qui percutent notre pays. Un amortisseur social bien sûr pour lutter contre la précarité grandissante, mais aussi – et c'est moins souvent rappelé – un amortisseur territorial pour garantir la cohésion et la solidarité dans un Département qui, comme le nôtre, est fait de contrastes. Un amortisseur économique également, grâce à l'ampleur des investissements publics que nous avons décidé de maintenir à un niveau élevé, et qui font travailler les forces vives de nos territoires.

Mes chers collègues, le budget primitif dont nous allons à présent débattre témoigne de l'urgence à traiter sérieusement la question du modèle de financement des départements. Nous sommes au pied du mur et, sans réforme profonde, c'est bien la pérennité de l'échelon départemental et des missions qu'il exerce qui sont menacées. Nous résisterons peut-être, sans doute, un peu plus longtemps que d'autres départements, mais nous n'échapperons pas à cette crise structurelle. Et ce sont immanquablement nos concitoyens qui en subiront de plein fouet les conséquences.



www.hauts-de-seine.fr

